

SÉANCE 1 : QUELLES DÉFINITIONS ET APPROCHES DES NÉGLIGENCES ?

Vendredi 18 novembre 2022 – 14 h - 17 h

L'ONPE lance un cycle de séminaire de recherche, en quatre temps, sur les négligences faites aux enfants. Cette séance inaugurale vise à répondre aux questions suivantes : Comment définir les négligences à l'égard des enfants ? Quelles sont les différentes formes de négligences qui peuvent s'observer ? Quelles sont les approches qui permettent aujourd'hui de les repérer et de les appréhender ?

Les négligences sont reconnues comme une forme de maltraitance à part entière par l'Organisation mondiale de la santé et les législations internationale et française. La communauté scientifique entend par négligences une absence de réponses aux besoins fondamentaux de l'enfant par les adultes qui en sont responsables. Les négligences représentent une mise en danger de l'enfant tant elles peuvent mettre à mal son développement, sa sécurité physique et psychique.

Cette séance inaugurale propose trois approches complémentaires du sujet. Les négligences seront saisies dans une perspective écosystémique qui invite à étudier l'interdépendance et l'influence des multiples facteurs caractérisant le contexte de vie de l'enfant et de sa famille pour définir une situation de danger. Puis, le cadre législatif français sera évoqué afin de comprendre comment ces négligences sont aujourd'hui saisies par le droit. Enfin, les négligences seront abordées dans une perspective relationnelle cherchant à comprendre comment elles naissent et le lien qu'elles entretiennent avec des dysfonctionnements de la relation entre un enfant et ses figures d'attachement principales.

Programme de la séance 1

Animation par Caroline Touraut, chargée d'études à l'ONPE

14 h - 14 h 20 Ouverture institutionnelle

par Violaine Blain, directrice générale du GIPED

Propos introductifs par Caroline Touraut, chargée d'études à l'ONPE

14 h 20 - 15 h 10 Une approche écosystémique des négligences

par Carl Lacharité, professeur de psychologie, Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDF), université du Québec, Montréal

Échanges avec le public

15 h 10 - 16 h Une approche juridique des négligences

par Caroline Siffrein-Blanc, maître de conférences en droit (HDR), Laboratoire de droit privé et sciences criminelles, Aix-Marseille université

Échanges avec le public

16 h - 16 h 50 Une approche relationnelle des négligences

par Antoine Guedeney, professeur des universités de psychiatrie de l'enfant et l'adolescent, praticien hospitalier (PU-PH)

Échanges avec le public

16 h 50 - 17 h Conclusion de séminaire

par Flore Capelier, directrice de l'ONPE

Cette première séance fait partie d'un cycle de 4 séances allant jusqu'en mai 2023, pour vous inscrire ⇒ [SITE DE L'ONPE](https://www.onpe.gouv.fr)